

# Problématiques actuelles en matière de fiscalité des entreprises

18 novembre 2021 (Lausanne, journée entière)

## Public visé

- Toute personne en lien avec la fonction fiscale (industrie, conseil, administrations, etc.)

## Contenu

- Notion de bénéficiaire effectif et droit aux traités
- Evasion fiscale en matière d'impôt anticipé
- Développements internationaux et l'impact sur la Suisse
- Imputation d'impôt étranger prélevé à la source et cas pratiques d'application de l'Ordonnance

## Conditions-cadres

Des connaissances en fiscalité sont requises

## Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les dernières évolutions du droit fiscal au niveau des entreprises

Vous saurez

- Appréhender les problématiques fiscales actuelles et leurs modifications

## Responsables du séminaire

**Thibaut de Haller**, Expert-fiscal diplômé, Associé, PricewaterhouseCoopers SA, Genève

**Gil Walser**, Expert-fiscal diplômé, Associé, PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne

## Conférenciers

**Marc Baumann**, Manager, PricewaterhouseCoopers SA, Genève

**Thibaut de Haller**, (voir ci-dessus)

**Marc Ferry**, Senior Manager, PricewaterhouseCoopers SA, Genève

**Jovo Todic**, Manager, PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne

**Jérôme Verrey**, Senior Manager, PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne

**Gil Walser**, (voir ci-dessus)

### Date

18.11.2021 journée entière

### Lieu

Lausanne Palace  
Rue du Grand-Chêne 7-9  
1002 Lausanne  
[www.lausanne-palace.ch](http://www.lausanne-palace.ch)

### Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre  
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

### Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

## Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.00–08.30	Café d'accueil	
08.30–09.00	Introduction Présentation des intervenants et des thèmes abordés durant la journée	Thibaut de Haller Gil Walser
09.00–10.30	Notion de bénéficiaire effectif et droit aux traités Cas pratiques	Thibaut de Haller Jovo Todic
10.30–10.50	Pause-café	
10.50–12.20	Evasion fiscale en matière d'impôt anticipé (reconnaissance des RAC, transposition étendue, anciennes réserves) Cas pratiques	Thibaut de Haller Marc Baumann
12.20–13.40	Repas de midi	
13.40–15.10	Développements internationaux et l'impact sur la Suisse (BEPS 2.0, etc.) Cas pratiques	Gil Walser Marc Ferry
15.10–15.30	Pause-café	
15.30–17.00	Imputation d'impôt étranger prélevé à la source et cas pratiques d'application de l'Ordonnance	Gil Walser Jérôme Verrey
Env. 17.00	Conclusion	

### Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTSuisse SA consultables sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch), en particulier:

#### Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

#### Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTSuisse SA (EXPERTSuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTSuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

#### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'annulation: sans frais

**Annulation** après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

**Annulation** à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

#### CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTSuisse SA consultables sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch).